



Motion du congrès du SNJ-CGT FTV

Appel à la grève des personnels du Siège concourant à la fabrication des journaux nationaux, ce jour et demain

Le SNJ-CGT de FTV, réuni en congrès les 3, 4 et 5 février 2015, apporte son soutien à tous les personnels du Siège qui concourent à la fabrication des journaux nationaux de France 2 et de France 3 et qui appellent à cesser le travail ce jour et demain.

Les points exprimés dans les préavis déposés par toutes les organisations syndicales représentatives du siège, comme, par exemple, la réinternalisation des émissions ou encore le maintien des moyens techniques sont indissociables de l'exigence d'une information de service public indépendante et de qualité.

Paris, le 5 février 2015